



**Inspection  
Académique  
de la Moselle**

**INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Circonscription de BOULAY**

B.P. 36 57 220 BOULAY-Moselle

☎ 03 87 79 13 14

Télécopie : 03 87 79 33 76

Courriel : [ce.ia57-ien-boulay@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ia57-ien-boulay@ac-nancy-metz.fr)

**Note de service n° 4**

*Toute l'équipe de circonscription se joint à moi pour remercier les nombreux collègues qui nous ont envoyé leurs vœux, à l'occasion de la nouvelle année.*

*J'adresse à mon tour, à chacun d'entre vous, mes souhaits les plus sincères d'une année 2007 pleine de joies simples, de celles qui nous font, jour après jour, apprécier la vie malgré les inévitables tracasseries du quotidien.*

*Nous aurons également une pensée émue pour notre collègue Guy GROSSE, ancien conseiller pédagogique de Boulay, qui nous a quittés durant les congés de Noël. Tous ceux qui, comme moi, l'ont connu garderont le souvenir d'un homme généreux, chaleureux, passionné par son métier et d'une grande disponibilité. Je sais -pour avoir été concerné- combien les plus anciens d'entre nous ont bénéficié des multiples contributions pédagogiques qu'il avait publiées, dans de nombreux domaines disciplinaires. Qu'il me soit permis, en votre nom, d'adresser toute notre sympathie à sa compagne Chantal, qui était encore, il y a peu de temps, enseignante dans notre circonscription.*

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

**Sommaire :**

1. Transmission des notes de service
2. Chaîne téléphonique
3. Régularisation des absences des enseignants
4. Hygiène et lutte contre les maladies contagieuses
5. Carte scolaire
6. Lire c'est partir
7. Recherche d'enfants
8. Divers
- 1. Transmission des notes de service**

La présente note de service est la dernière que vous recevrez en version « papier ». Les prochaines seront désormais exclusivement expédiées sous forme de courrier électronique, selon les modalités suivantes :

- chaque école sera prévenue au moyen de la chaîne téléphonique de l'émission d'une note de l'inspecteur ;
- cette note sera disponible à la fois sur la boîte à lettre de l'école (version...@ac-nancy-metz.fr) et sur le site de la circonscription <http://www3.ac-nancy-metz.fr/ien57boulay>
- Les écoles ne disposant pas de liaison Internet et ne pouvant pas se rapprocher d'une école voisine bénéficiant de cet équipement voudront bien se faire connaître à mon secrétariat, pour que je puisse attirer l'attention des maires sur cette question.

## 2. Chaîne téléphonique

Nous avons réalisé une mise à jour de ce dispositif, compte-tenu des fusions ou désaffectations d'écoles et des changements de numéros. Il convenait également de faire en sorte que les « têtes de listes », que je remercie au passage pour leur constance, puissent passer la main à d'autres directeurs.

La version jointe à la présente note, qu'il convient d'afficher à proximité du téléphone de l'école, annule et remplace la précédente, à compter de la réception de cette note.

## 3. Régularisation des absences des enseignants

Si les congés de maladie ou d'autorisation d'absence dûment justifiées constituent un droit, il appartient néanmoins aux bénéficiaires de régulariser leur absence dans un délai raisonnable. Il arrive de plus en plus fréquemment à mon secrétariat de devoir solliciter les enseignants 15 jours voire 3 semaines après leur absence.

## 4. Hygiène et lutte contre les maladies contagieuses

Les fêtes de fin d'année ayant tendance à fragiliser les organismes, la rentrée de janvier est traditionnellement assortie de son cortège de gastro-entérites et autres gripes, qui affectent aussi bien des élèves que leurs enseignants... Compte-tenu de mes observations, lors de mon passage dans certaines écoles, il me semble utile de rappeler quelques principes simples et élémentaires d'hygiène, que je souhaiterais voir adoptés partout :

- les élèves doivent pouvoir se savonner les mains et se les sécher convenablement (essuie-tout, serviette **quotidiennement** changée, soufflerie),
- les enseignants doivent très régulièrement rappeler (y compris au moyen d'affichages) la nécessité de se laver soigneusement les mains, après passage aux toilettes,
- les poignées de portes des toilettes ou de chasses d'eau doivent être régulièrement désinfectées par le personnel de service,
- les salles de classe doivent être longuement aérées à chaque récréation, de manière à renouveler régulièrement la totalité de l'air ambiant.

## 5. Carte scolaire

Vous avez noté, sans doute, que les seuils de fermeture ou d'attribution de postes ne sont plus désormais qu'indicatifs. En effet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie souhaite substituer à une logique « comptable », une appréciation globale de la situation d'un secteur scolaire, indépendamment de la façon dont les élèves sont « distribués » dans ce secteur. Cette nouvelle politique aura sans doute des incidences dans plusieurs des écoles de notre circonscription, notamment au niveau de l'articulation maternelle-élémentaire. Je rappelle en effet que les élèves de 5 ans, qui relèvent du cycle II, peuvent être scolarisés indifféremment, soit en maternelle (GS) soit en élémentaire dans le cadre des sections enfantines.

## 6. Opération « Lire c'est partir »

Cette vente de livres à prix très réduit (0,70 €) est reconduite cette année selon le calendrier suivant :

- Jeudi 25 janvier de 15h00 à 17h00 à l'école Schuman de CREUTZWALD.
- Vendredi 26 janvier, de 10h00 à 12h00 à l'école Léon Krause de BOULAY.
- Vendredi 26 janvier, de 15h00 à 17h00 à l'école Pol Grandjean de BOUZONVILLE.

La liste des ouvrages disponibles est annexée à cette note.

## 7. Recherche d'enfants

Vous voudrez bien contacter mon secrétariat uniquement si vous avez connaissance de l'inscription dans votre école des enfants cités ci-dessous :

- Sara Andriena LOPES DA SILVA MONTEIRO née le 01/09/1998 à Almeda (Portugal).
- BATISTE Sarah, née le 10/08/1992
- REYTER-DUVIGNIAUD Alan, né le 07/11/2000

## 8. Divers

### a) Aborder la Shoah à l'école

Pour aborder la Shoah à l'école primaire, la Médiathèque du CDDP de la Moselle propose la mallette pédagogique "L'Enfant et la Shoah"

Conçue par la commission éducation de Yad Layeled France, la mallette pédagogique « L'enfant et la Shoah » est destinée aux enseignants et aux élèves dès le CM2. Cet outil pédagogique met à leur disposition un ensemble de documents relatifs à l'histoire de la Shoah, sous forme de témoignages d'enfants. La mallette permet aux enseignants d'exploiter différents éléments pédagogiques utiles dans l'application des programmes d'Histoire définis par l'Education Nationale ; elle s'inscrit également dans le cadre de l'enseignement du français et de l'éducation civique.

Pour plus de précisions voir le site : <http://www.yadlayeled.org/>

### b) Concours des écrits pour la fraternité 2006-2007

Ce concours de créations poétiques, organisé chaque année par la Ligue des droits de l'Homme, à pour thème « L'eau, l'air, nos biens communs ». Les œuvres, en vers ou en prose, dactylographiées ou manuscrites doivent arriver à l'IA (division des collèges et lycées) pour le 15 mars 2007.

Renseignements à la LDH : 03 87 66 37 11 ou l'AD PEP57 : 03 87 66 64 19

Une fiche de participation et un descriptif des modalités sont disponibles à l'inspection.

### c) Concours de l'AMOPA

L'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques reconduit le concours de composition française destiné aux élèves de CM2. Les directeurs voudront bien se reporter au message joint à cette note.

#### **d) Lancement du projet « jardins format A4 »**

Le ministère de l'éducation nationale en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'écologie et du développement durable, propose aux enseignants de l'école primaire (de la petite section au CM2), un cadre de travail original : « Les jardins format A4 ». Le micro jardinage, thème central de l'opération, amènera les enfants à concevoir, observer, prendre soin de jardins de la taille d'une feuille de format A4.

Cette opération peut-être développée d'une manière autonome, sans investissements financiers importants. Elle offre également de nombreuses ouvertures possibles en matière de partenariat avec des structures locales. Les travaux pourront aboutir à une exposition organisée localement en juin, à l'occasion de l'opération nationale des « Rendez-vous au jardin », portée par le ministère de la culture et de la communication.

Un espace numérique d'information, de travail et d'échange : [www.format-a4.org](http://www.format-a4.org) a été mis au point à l'occasion de ce projet.

Ce projet offre de nombreuses possibilités pour atteindre les objectifs pédagogiques disciplinaires et transversaux visés par les programmes.

#### **e) Education aux médias**

*J'attire votre attention sur deux manifestations importantes :*

- La Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole (qui se tiendra du 19 au 24 mars)
- Le concours Varenne qui vise à récompenser les écoles publiant des journaux scolaires.

*Les enseignants trouveront toutes les informations aux adresses suivantes :*

- SPME : <http://www.clemi.org/spe1.html>
- Concours Varenne : <http://www3.ac-nancy-metz.fr/clemi-lorraine/blogclemi2/?p=218>
- Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le correspondant départemental du CLEMI : [paul.gerber@ac-nancy-metz.fr](mailto:paul.gerber@ac-nancy-metz.fr)

#### **f) Atelier de pratique artistique pour adultes en danse et arts plastiques**

Vous trouverez en pièce annexe le descriptif de l'atelier pour adultes organisés par les conseillers pédagogiques départementaux.

#### **g) DVD « apprendre à lire »**

L'inspection de BOULAY dispose encore d'une douzaine de DVD. Les écoles non encore pourvues -où celles qui souhaiteraient un exemplaire supplémentaire- ainsi que les titulaires mobiles peuvent en retirer un exemplaire auprès de mes services.

Nationale,

L'Inspecteur de l'Education

Ph. ROBINET